

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

14 août 2023	Séance régulière du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi le 14 août 2023 à 19:00 heures.
Présences	<p><u>SONT PRÉSENTS :</u></p> <p>Mme Linda Bergeron, M. Olivier Lemay, Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire.</p> <p>Assistent également à la réunion, M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier, et Mme Véronique Morneau, trésorière. Trois (3) citoyens assistent à la rencontre.</p>
Ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté, et qu'il demeure ouvert. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230801-7839</p> <p><u>POINTS D'INFORMATION :</u></p> <p>a) <u>Enveloppe 2023-2024 du Fonds régions et ruralité :</u></p> <p>Le ministère des Affaires municipales nous informe que la région du Bas-Saint-Laurent bénéficiera d'une enveloppe de 3 936 474 \$ pour 2023-2024 afin de soutenir des projets de rayonnement régional dans le cadre du Fonds régions et ruralité. D'autre part, la ville de Dégelis bénéficie également d'une enveloppe de 10 500 \$ annuellement de la MRC de Témiscouata.</p> <p>b) <u>Suivi - Réfection du Sentier national Bas-Saint-Laurent :</u></p> <p>Parc Bas-Saint-Laurent poursuit ses travaux d'entretien du Sentier pédestre. Le secteur de Squatec est terminé et des travaux ont été faits dans le secteur de St-Juste-du-Lac jusqu'au Parc national. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'à la portion du sentier à Dégelis.</p> <p>c) <u>Projet de garderie :</u></p> <p>Un projet de garderie pour la création de douze (12) places a été approuvé par le ministère de la Famille. La municipalité prévoit faire l'acquisition d'un bâtiment pour l'aménagement de cette nouvelle garderie.</p>
Période de questions	Aucune question.
Procès-verbaux	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023, tel que rédigé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230802-7839</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la séance spéciale du 19 juillet 2023, tel que rédigé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230803-7839</p>
Comptes	<p>La liste des comptes du mois de juillet 2023 au montant de 757 063,51 \$ est déposée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Lucienne Lagacé et unanimement résolu que la liste des comptes de juillet 2023 s'élevant à 757 063,51 \$ soit et est acceptée, et que leurs paiements soient autorisés. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230804-7839</p>
Déboursés	<p>La liste des déboursés de juillet 2023 est déposée au montant de 112 468,68 \$.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et unanimement résolu que la liste des déboursés de juillet 2023 au montant de 112 468,68 \$ soit et est acceptée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230805-7839</p>

Certificat de disponibilité

Dépôt du certificat de disponibilité :

Je soussignée, Véronique Morneau, trésorière, certifie par les présentes que la ville de Dégelis possède les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses autorisées ci-dessus.

Véronique Morneau, trésorière

CORRESPONDANCE :

Min. Affaires mun.

a) La ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, informe la ville de Dégelis qu'elle approuve le règlement numéro 742 décrétant un programme d'aide financière visant à favoriser la construction d'immeubles locatifs résidentiels de quatre (4) logements et plus.

Ass. forestière Bas-Laurentienne

b) Invitation de l'Association forestière Bas-Laurentienne à assister à son assemblée générale annuelle, mardi le 12 septembre 2023 dès 18h30 de façon virtuelle.

Suivi - formations aquatiques

c) Le Service national des sauveteurs confirme que la ville de Dégelis est admissible à une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la gratuité de la formation des surveillants-sauveteurs et des moniteurs aquatiques. Il nous accorde une aide financière maximale de 21 832 \$ pour l'exercice financier 2023-2024.

Persévérance Scolaire CSFL

d) Invitation de la Fondation de la persévérance scolaire à participer à un tournoi de golf le 16 septembre prochain à St-Louis-du-Ha! Ha!

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et résolu unanimement de verser une contribution financière de 100 \$ à la Fondation de la persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à titre de « Partenaire sur le vert : trou d'un coup » dans le cadre de son tournoi de golf annuel le 16 septembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230806-7839**

Rassemblement APEQ

e) Invitation à participer au rassemblement de l'APEQ (Association des pompiers de l'Est du Québec) qui aura lieu au Complexe sportif Rosaire-Bélanger à Rivière-Bleue le 2 septembre prochain.

Le conseiller Olivier Lemay sera présent à cette activité.

RIDT - Séance d'informations

f) La population est invitée à assister à une séance d'information offerte par la RIDT concernant le compostage, jeudi le 17 août à 19h au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes.

MTQ - Subvention Voirie locale

g) Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, le ministère des Transports accorde une aide financière de 15 000 \$ à la ville de Dégelis pour des travaux d'amélioration des routes.

Travaux - aréna Versement #2

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et résolu unanimement de verser la somme de 219 272,66 \$ à l'entrepreneur Les Constructions Unic, correspondant à la demande de paiement #2 dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230807-7840**

Coût supplémentaire Travaux/aréna

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement d'accepter les coûts additionnels pour une demande de changement (ME-03) dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna, tel que proposé par l'entrepreneur Les Constructions Unic au montant de 30 221,72 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230808-7840**

MTQ - Contrat
Entretien hivernal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dégelis procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2023-2024, ainsi que les années 2024-2025 & 2025-2026 par tacite reconduction, si les conditions sont satisfaites;

CONSIDÉRANT QUE une correspondance datée du 12 juin 2023 du MTMD établit à 258 241,81 \$, le prix pour la saison 2023-2024 et les suivantes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Lemay **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** :

QUE le conseil municipal de la ville de Dégelis accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6507-23-4535 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du ministère. Ce contrat est un contrat fermé d'une durée de 3 ans avec indexation annuelle pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUE le conseil désigne M. Sébastien Bourgault, directeur général, à signer pour et au nom de la ville de Dégelis tous les documents nécessaires pour ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230809-7840

Aide-Voirie locale
Volet Entretien

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 321 381 \$ pour le programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien, pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement :

QUE la ville de Dégelis informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien préventif du réseau routier local;

DE nommer Messieurs Gustave Pelletier, maire, et Sébastien Bourgault, directeur général, signataires de tous les effets légaux en lien avec ladite convention d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230810-7841

PSL
Volet jeunesse

ATTENDU QUE le CISSS et l'OMH de la région de Dégelis doivent conclure une entente afin de permettre à une clientèle en situation d'itinérance et aux jeunes qui quittent les centres jeunesse d'avoir accès à un logement PSL (Programme de supplément au loyer - volet jeunesse);

ATTENDU QUE la ville de Dégelis doit signifier son approbation pour une participation au déficit, s'il y a lieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que la ville de Dégelis accepte de payer une quote-part de 10% au déficit dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230811-7841

Révision budgétaire
OMH

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement d'approuver la révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis du 21 juillet 2023, tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230812-7841

Demande de don
Gala Découvertes

ATTENDU QUE la Chambre de commerce du Témiscouata tiendra à nouveau son édition du Gala Découvertes au Centre communautaire et récréatif de Témiscouata-sur-le-Lac le 4 novembre prochain;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce demande une contribution financière à la ville de Dégelis;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite que la tenue du Gala se tienne en alternance dans les diverses municipalités du Témiscouata puisque la Chambre de commerce couvre tout le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bard et résolu unanimement de refuser de contribuer financièrement à cette activité, et de signifier la position de la ville de Dégelis dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230813-7841

Défi des
Pattes palmées

ATTENDU QUE le 12 août dernier, Mathis Bourbonnais de Rimouski, âgé de 18 ans, a relevé le Défi des pattes palmées en faisant la traversée du lac Témiscouata, et a parcouru 42 kilomètres à la nage à partir de l'écosite du lac à Squatec pour se rendre jusqu'à la plage de Dégelis en 9h45;

ATTENDU QU'une plaque commémorative sera installée à la plage municipale afin de souligner la réalisation de ce défi;

ATTENDU QU'en plus de réaliser cet exploit, il a amassé des dons au profit de Leucan et a participé au défi « Têtes rasées » à son arrivée à Dégelis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement de verser un don de 250 \$ à l'Association pour les enfants atteints de cancer LEUCAN dans le cadre de la traversée du lac Témiscouata par Mathis Bourbonnais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230814-7842

Don - CALTRM

ATTENDU QUE la Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska (CALTRM) doit procéder au remplacement d'un compteur de vélos-piétons pour l'obtention de statistiques d'achalandage touristique, et demande un partage du coût de la facture à la ville de Dégelis;

ATTENDU QUE le coût de cet équipement situé sur notre territoire s'élève à 6 228,91 \$ et que la participation souhaitée de la Ville est de 15% du montant total de la facture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Caron et résolu unanimement que la ville de Dégelis verse une contribution financière de 950 \$ à la Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska pour l'achat d'un compteur de vélos-piétons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230815-7842

Famille Moreau

ATTENDU QUE la ville de Dégelis a reçu une demande de participation à une levée de fonds afin de venir en aide à la famille Moreau, originaire de Dégelis, laquelle a été victime d'un accident ayant causé le décès d'une enfant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bard et résolu unanimement de verser une aide financière de 250 \$ à la famille Moreau, dont le père est M. Ken Moreau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230816-7842

CSFL – Acquisition
Terrain

Ce dossier à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

Divers

DIVERS :

a) Les 4 Scènes : M. Richard Bard invite la population à assister au spectacle de P'tit gros bison, lauréat de la catégorie auteur-compositeur-interprète du Tremplin 2023, vendredi le 18 août à 20h au Centre culturel Georges-Deschênes.

- b) RIDT : M. Bernard Caron rappelle la séance d'information sur le compostage qui aura lieu jeudi le 17 août à 19h au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes.

Période
de questions

Période de questions :

1. Y'a-t-il d'autres travaux prévus dans la route Lapointe?
2. Un citoyen rapporte que certaines personnes utilisent la station de lavage de bateau pour nettoyer d'autres équipements.
3. Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de places prévues dans le projet de nouvelle garderie?
4. Serait-il possible de déneiger une nouvelle portion de chemin qui sera développé dans le secteur de la rue des Frênes et rue des Cèdres?
5. Est-il possible de ralentir la circulation sur la route 295?
6. Est-il possible de demander au MTQ de sécuriser davantage la sortie 14 aménagée temporairement sur l'autoroute?

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 19h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
230817-7843

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier